

JOURNEES D'INFORMATIONS PROFESSIONNELLES POUR LE SECTEUR DES ARTS VISUELS AVRIL 2018

Lerka s'efforce de proposer un accompagnement et des conseils pour guider les artistes plasticiens dans leurs démarches administratives.

Conscient des besoins et attentes du secteur art plastique nous souhaitons contribuer à la structuration du secteur des arts plastiques en collaboration avec les principaux acteurs : collectivité, institutions, privés, associations, en proposant :

- d'informer, conseiller et d'accompagner les artistes dans leurs démarches administratives.
- d'aider les interlocuteurs des artistes à comprendre leur environnement professionnel, la structuration du secteur et identifier leurs principaux partenaires.
- de comprendre les conditions d'exercice d'une activité artistique professionnelle.
- d'identifier les formes de rémunération de l'artiste plasticien : la vente, les droits d'auteurs, les commandes, les résidences mais aussi les activités accessoires.

La mise en œuvre de ces Journées d'information se fait en collaboration avec l'association Cheminement(s) et la Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens (FRAAP) dont Lerka est membre.

Ces 5 journées d'information sont soutenues par la Ville de Saint-Denis, la Cité des Arts, la Région Réunion, la Dac-Oi

Dates

mercredi 18 avril 2018, jeudi 19 avril 2018

lundi 23 avril 2018, mardi 24 avril 2018, jeudi 26 avril 2018

Lieu : La Cité des Arts – Saint Denis – Salle matière grise

Places limitées

Renseignements :

Lerka :fix : 02 62 21 40 88 / Port : 06 92 08 49 54

lerka@wanadoo.fr



I - PARTENARIAT ET MEDIATION : QUELLES SPECIFICITES/PLUS-VALUE DEVELOPPEES PAR LES ASSOCIATIONS D'ARTISTES ET LES ARTISTES ?

Date : **mercredi 18 avril 2018**

Horaires : **9H-12H / 14H-16H**

Lieu : **La Cite des Arts – Saint Denis – Salle matière grise**

Intervenants :

- **Christophe LE FRANCOIS** : artiste plasticien, enseignant à l'Université Paris Est Créteil

- **Patricia d'ISOLA** : artiste plasticienne, enseignante.

Publics ciblés : **associations d'artistes, artistes plasticiens, étudiants.**

Tarif par personne : **30€ de frais de participation.**

Objectifs :

L'objectif général de cette formation est de se familiariser concrètement avec la conception de projets qui articulent la présentation d'une proposition artistique dans le secteur des arts visuels et la conduite d'une activité de médiation culturelle.

Deux approches seront évoquées, l'une relative à la conception d'une proposition entièrement conçue par des artistes articulant exposition et dispositif de médiation, l'autre consistant à formuler une proposition dans le cadre d'un dispositif initié par une institution, comme le Parcours d'éducation artistique et culturelle du Ministère de l'éducation nationale. Nous chercherons ainsi à comprendre les attentes institutionnelles et les besoins des partenaires.

Il s'agira également de se familiariser avec les réflexions et outils actuels qui accompagnent le montage de tels projets.

Enjeux :

Outre un enjeu de diffusion et de démocratisation culturelle, un projet de médiation comporte un enjeu économique dans la mesure où le partenariat qu'il peut engager est susceptible de déclencher divers financements et soutiens pour les associations.

D'où ce questionnement : comment proposer et développer un partenariat construit autour d'un projet de médiation ? Ce problème récurrent met en jeu de nombreuses compétences professionnelles qui mobilisent plusieurs registres : la conception d'un événement, le développement d'un projet de médiation et la sollicitation des partenaires.

Ces derniers sont particulièrement sensibles à la qualité de la proposition de médiation qui leur est faite et son aptitude à résonner avec les publics et les besoins exprimés (éducation nationale ou autre). Des attentes peuvent être précisément définies en termes de contenu (programmes d'apprentissage), mais elles sont également diffuses quant aux « incompréhensions » que génèrent les pratiques artistiques contemporaines.

Méthode et contenus :

Nous chercherons à mettre en commun les besoins du groupe en formation, l'activité se déroulera sous la forme d'un workshop où nous nous mettrons en situation de développer des idées à partir des projets artistiques et des attentes repérées en matière de médiation, les problèmes soulevés donneront lieu à des échanges dans la perspective de repérer les bonnes pratiques, des exemples de mises en œuvre concrètes seront observées, des apports théoriques et pratiques seront effectués au sujet de la question des apprentissages associés à la médiation et au partenariat.

II - LA NOTION DE DROIT D'AUTEUR

Date : **Jeudi 19 avril 2018**

Horaires : **9h-12h/ 14h-16h**

Lieu : **La Cité des Arts – Saint Denis – Salle matière grise**

Intervenants :

- **Maître Éric Poitrasson, avocat**

- **Christophe LE FRANCOIS : artiste plasticien, membre du CAAP (Comité des Artistes-Auteurs Plasticiens).**

Publics ciblés : **associations d'artistes, artistes plasticiens, étudiants.**

Tarif par personne : **30€ de frais de participation.**

Matinée :

« **Le droit moral, les droits patrimoniaux, les sociétés d'auteur** »

Intervenant : Maître Éric Poitrasson, avocat

Visio communication : en fin de matinée avec un représentant de l'ADAGP (Société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques)

Après-midi :

Contrat Usopav commenté

Intervenant : Christophe LE FRANCOIS : artiste plasticien, membre du CAAP (Comité des Artistes-Auteurs Plasticiens).

Ce « **contrat d'accueil en résidence d'artiste-auteur dans le cadre d'une résidence de création, de recherche ou d'expérimentation** » a été élaboré par l'USOPAV, la FRAAP et le CIPAC - dont le réseau Arts en Résidence - qui le recommandent conjointement. Il a été établi avec l'aide d'un avocat spécialisé. Ce contrat est également approuvé et recommandé par l'ADAGP et la SAIF. Il est conforme à la nouvelle circulaire ministérielle du 08/06/2016 sur les résidences.

L' Union des syndicats et organisations professionnelles des arts visuels, (USOPAV) regroupe des organisations professionnelles nationales qui exercent des professions et métiers similaires ou connexes dans le domaine des arts visuels.

En collaboration avec Cheminement(s).

III - REPONDRE COLLECTIVEMENT A UN 1% ARTISTIQUE

Date : **Lundi 23 avril 2018**

Horaires : **9h-12h / 14h-16h**

Lieu : **La Cité des Arts – Saint Denis – Salle matière grise**

Intervenants :

- **Christophe LE FRANCOIS** : artiste plasticien, membre du CAAP (Comité des Artistes-Auteurs Plasticiens)

- **Laurent MOSZKOWICZ** : coordonnateur pédagogique, membre de la FRAAP

Publics ciblés : **associations et collectifs d'artistes, artistes plasticiens, étudiants**

Tarif par personne : **30€ de frais de participation.**

Les objectifs de cette journée d'information sont de répondre à ces questionnements :

- Quel est le cadre d'application de la procédure du 1% artistique ?
- Comment constituer son dossier de candidature de manière efficace ?
- Comment organiser la réalisation d'un projet artistique dans le cadre d'un 1% ?
- Comment identifier les contraintes et les surmonter ?

Méthode :

L'activité se déroulera sous la forme d'un workshop organisé autour de la rédaction d'une proposition pour concourir à un appel d'offre réel.

Il s'agira, au fur et à mesure de la lecture de l'appel, de repérer les problèmes qui se posent, d'en débattre et d'y répondre, soit par des apports d'information, soit par la rédaction de réponses appropriées.

La marche à suivre, les étapes à respecter, le repérage des informations utiles, les pièges à éviter, la constitution du dossier administratif, la conception du projet, sa mise en œuvre... tous ces aspects qui balisent la réalisation d'une commande publique seront progressivement abordés.

La partie administrative et les documents à remplir seront concrètement abordés avec les formulaires adéquats.

IV - LES MOTS POUR LE DIRE : ENJEUX ET PERSPECTIVES DU PROJET ASSOCIATIF

Date : **Mardi 24 avril 2018**

Horaires : **9h-12h / 14h-16h**

Lieu : **La Cité des Arts – Saint Denis – Salle matière grise**

Intervenant : **Laurent MOSZKOWICZ, coordonnateur pédagogique, membre de la FRAAP**

Publics ciblés : **responsables associatifs bénévoles et professionnels, collectifs d'artiste, artistes**

Tarif par personne : **30€ de frais de participation.**

Contexte

Face à un environnement de plus en plus complexe à savoir : -

- * une montée des exigences réglementaires et administratives,
- * des transformations en matière de réorganisation politique et institutionnelle,
- * une recherche de partenaires financiers de plus en plus difficile...

Il devient nécessaire que les acteurs associatifs travaillent à reconnaissance et à la valorisation de leurs actions, notamment vis-à-vis des autorités publiques.

C'est donc dans une situation d'évolution permanente et d'adaptation au changement que les associations sont amenées à s'appuyer sur un projet associatif fort, porteur de valeurs, et cohérent par rapport aux besoins et aux caractéristiques de son environnement.

Objectif de la formation

Cette formation vous propose une méthodologie et des outils d'autodiagnostic permettant de procéder à une première analyse de la situation de l'association et de son projet au regard du fonctionnement interne et de l'environnement externe. Ce diagnostic constitue la base de la réflexion prospective.

Déroulé

1er phase : La méthodologie de l'autodiagnostic stratégique

Nous utiliserons une démarche d'analyse stratégique adaptée au secteur des arts visuels en développant une approche opérationnelle, abordable à tous et rapide dans sa mise en œuvre.

Nous vous proposerons un outil simple d'utilisation, avec des questions ouvertes incitant à la réflexion. Nous réaliserons un « pré-diagnostic », qui permettra à partir des données récoltées, de dresser une première évaluation de la situation de l'association, afin d'orienter les représentants associatifs, soit vers des pistes d'actions à mettre en œuvre, soit vers des études plus approfondies.

2ème phase : Les partenariats stratégiques

L'importance du fonctionnement en partenariat, la connaissance des différents réseaux régionaux et nationaux et la connexion avec ces réseaux sont indispensables afin d'engager des échanges de bonnes pratiques, d'expériences, d'information et de communiquer autour de votre projet associatif pour inciter à une participation active des partenaires.

A partir des données recueillies, de l'environnement et des ressources du territoire Réunionnais :

1 : Etablir une cartographie des partenaires avec lesquels vous travaillez, en indiquant, qui ils sont, sur quoi est basée votre collaboration, comment s'organise ce partenariat

2 : Etablir une cartographie des partenariats à développer, en expliquant pourquoi, comment comptez-vous vous y prendre, avec qui, où et sur quoi, vous jugerez la réussite et la continuité des partenariats futurs.

V - CONTEXTES, SUPPORTS ET METHODOLOGIES DE PROJETS**Ancrer, présenter, structurer, et valoriser son travail d'artiste.**Date : **Jeudi 26 avril 2018**Horaires : **9h-12h / 13h30-16h30**Lieu : **La Cité des Arts – Saint Denis – Salle matière grise**Intervenante : **Leïla Quillacq, Chargée de projets artistiques pour Cheminement(s). Action Culturelle & Auteure indépendante.**Publics ciblés : **associations et collectifs d'artistes, artistes plasticiens, étudiants**Tarif par personne : **30€ de frais de participation.****Contexte**

Les différents axes professionnels portés par le secteur culturel se construisent autour des artistes, de leurs productions et de la parole portée sur et transmise par leur travail. En fonction du contexte, les compétences spécifiques (techniques, méthodologiques, rédactionnelles, relationnelles, etc.), la démarche artistique et le parcours de l'artiste sont amenés à être valorisés de manière construite et adaptée.

Quelque soit le cadre (exposition, résidence, acquisition, etc) : savoir construire son discours, monter un projet, rédiger un dossier, élaborer les supports affiliés, identifier les partenaires, les plateformes et les réseaux professionnels ressources et user des outils et dispositifs adaptés fait partie intégrante du travail d'artiste, en tant que premier communicant et diffuseur de son travail, et premier porteur de son/ses projets.

Cette journée de formation entend ainsi apporter aux artistes quelques clés d'approches méthodologiques et référentielles accompagnant la structuration de leur travail.

Objectifs

Elle proposera, de manière condensée, un premier niveau d'information autour de :

- L'Ecosystème des Arts Visuels
- Contexte et structuration du secteur : identifier les partenaires, les plateformes et les réseaux professionnels ressources.
- Elaborer un book artistique / Supports de présentation de son travail.
- Méthodologie de projets / répondre à un appel à projet
- Identifier et analyser les annonces, ébaucher un dossier étapes par étapes, formaliser une intention.

PRE-REQUIS

Avoir une pratique avérée dans le champ des arts plastiques – arts visuels et développer ou entendre développer son activité dans un cadre professionnel.

Si possible : Transmettre un portfolio ou dossier artistique au format PDF et des exemples d'appels à projets lors de son inscription.

A NOTER

Ce module alterne contenus théoriques et études de cas et favorise une pédagogie participative entre participants. En fin de formation, un mémento et une liste de sites ressources sont transmis à chaque participant.

En collaboration avec Cheminement(s).